



**DÉCISION DU MAIRE**  
**N° 161/2018**  
**SERVICE FINANCIER**

**OBJET : TARIFS COMMUNAUX 2019**  
**HORS LOCATION DE SALLES COMMUNALES**

Le Maire de la Commune de Passy,

- VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L.2122-22- Alinéa 2
- VU la délibération du Conseil Municipal n° DEL 2014-058 du 17 avril 2014 donnant délégation au Maire pour fixer les droits prévus au profit de la Commune qui n'ont pas un caractère fiscal,
- CONSIDÉRANT la nécessité d'actualiser les tarifs de prestations offertes par la commune,

## **D É C I D E**

Article 1<sup>er</sup> : D'actualiser l'ensemble des tarifs de prestations offertes par la Commune, hors location des salles communales, objet d'une autre décision, conformément à l'annexe jointe (2 pages).

Article 2 : La présente décision prendra effet au 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Article 3 : La présente décision annule et remplace la décision 126/17 du 15 décembre 2017, fixant les tarifs communaux pour 2018.

Article 4 : Les recettes sont imputées aux budgets correspondants.

Article 5 : En application de l'article L.2122-23 du CGCT la présente décision sera portée à la connaissance de l'assemblée au prochain conseil municipal.

Article 6 : Monsieur le Directeur Général des Services,  
Madame la Trésorière de Saint-Gervais,  
Sont chargés chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Passy, le 19 décembre 2018

Le Maire,  
Patrick KOLLIBAY

Télétransmis en Sous-Préfecture de Bonneville le 20 DEC. 2018  
Communiquée au Conseil Municipal le 24 JAN. 2019  
Affichage le 25 JAN. 2019



PRESTATIONS		TARIF 2019
<b>1. DROITS DE PLACES</b>		
1.1 Marchands ambulants	- par mètre linéaire et par jour	0,75
	- abonnement annuel par mètre linéaire	20,00
	- Camion	50,00
1.2 Forains et Manèges	- le m <sup>2</sup> saison Eté et Hiver	2,00
	Caravanes :	
	- Pour 2 caravanes - Par caravane supplémentaire	22,00 22,00
1.3 Vide grenier et brocante sur la voie publique	par jour	300,00
1.4 Marchés nocturnes	par marché	90,00
1.5 Cirques et Chapiteaux pour 3 représentations maxi	- moins de 100 places	50,00
	- de 101 à 200 places	100,00
	- plus de 200 places	170,00
1.6 Occupation du Domaine Public	- Terrasses : par m <sup>2</sup> et par an	16,00
	- Etalages : par mètre linéaire et par jour	16,00
	- Restauration mobile (tarif à la journée sur les vides greniers)	25,00
	- Restauration mobile (tarif au mois)	100,00
	- Stationnement véhicules (autres que taxi) (par an et par place)	140,00
1.7 Taxis	- par an	142,00
<b>2 REDEVANCE - LOGEMENTS COMMUNAUX</b>		
2.1 Garages Communaux actualisation au 01/01 suivant l'indice de référence des loyers	- / Box individuel	43,20
	- / Box collectif	37,96
2.2 Logements Communaux	actualisation au 01/01 suivant l'indice en vigueur certificat administratif du 7/11/16	
<b>3 REDEVANCE - SPORTS</b>		
3.1 Piscine de marlioz	Tarif 1/2 journée piscine complète (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	330,00
	<i>Dispositions Particulières</i> Tarif horaire par ligne d'eau (particuliers, sté, assoc. extérieures ou manifestation à but lucratif)	27,00
<i>Tarifs Publics</i>	Club ou associations communales relevant d'instance fédérale	gratuit
	Enfant de moins de 5 ans	gratuit
	Adulte de plus de 65 ans, 1 heure par semaine dans un créneau alloué	gratuit
	Entrée individuelle enfant*	3,20
	Entrée individuelle adulte	4,20
	Carte abonnement : 10 entrées enfant*	26,00
	Carte abonnement : 10 entrées adulte	38,00
	Abonnement annuel enfant* <i>validité 1 an à compter de la date d'achat</i>	51,00
	Abonnement annuel adulte <i>validité 1 an à compter de la date d'achat</i>	92,00
	Ecole de natation	35,00
3.2 Gymnases municipaux	Club ou associations communales relevant d'instance fédérale	gratuit
	Tarif horaire (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	27,00
	Tarif 1/2 journée (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	190,00
	Tarif journée (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	370,00
	Tarif semaine (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	380,00
	3.3 Terrains de football	Club ou associations communales relevant d'instance fédérale
	Tarif horaire (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	27,00

PRESTATIONS		TARIF 2019
3.3 Terrains de football - suite	Tarif 1/2 journée (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	200,00
	Tarif journée (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	300,00
	Tarif horaire (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif) avec éclairage	130,00
3.4 Piste d'athlétisme (autour du stade synthétique)	Club ou associations communales relevant d'instance fédérale	gratuit
	Tarif horaire (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	27,00
	Tarif 1/2 journée (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	127,00
	Tarif journée (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif)	150,00
	Tarif horaire (particuliers, sociétés, associations extérieures, associations ou manifestations à but lucratif) avec éclairage	130,00
3.5 Salle - Local municipal du Foot	A la journée	
	Utilisation privée résidents de la commune	185,00
	Utilisation privée extérieure	240,00
	Forfait 2 jours (semaine ou week-end)	
	Utilisation privée Locale	306,00
	Utilisation privée extérieure	414,00
<b>4. REDEVANCES - Cimetières</b>		
4.1 Concession Cimetières	* / m <sup>2</sup> (en terre) 15 ans	105,00
	* / m <sup>2</sup> (en terre) 30 ans	210,00
4.2 Colombarium	* / 15 ans	215,00
	* / 30 ans	315,00
4.3 Caveau communal	* / jour	2,50
	* droit "entrée - sortie"	26,00
4.4 Concession Cavurnes	15 ans - 60 cm x 60 cm	450,00
	30 ans - 60 cm x 60 cm	700,00
	15 ans - 100 cm x 63 cm	700,00
	30 ans - 100 cm x 63 cm	1 000,00
4.5 Vacations funéraires par un agent de police	* ( en service )	25,00
	* (hors heure service)	25,00
<b>5. PÂTURAGES</b>		
5.1 Ovins et Caprins	* Par tête de bétail (locaux)	0,97
	* Par tête (domiciliés autres communes)	1,50
5.2 Bovins	* Par tête de bétail (locaux)	4,08
	* Par tête (domiciliés autres communes)	7,50
<b>6. PHOTOCOPIES ET REPRODUCTIONS</b>		
6.1 Photocopies noir et blanc	* A4 simple	0,19
	* A4 R/V	0,30
	* A3 simple	0,30
	* A3 R/V	0,40
6.2 impressions couleur	* A4	0,60
	* A3	1,10
	* A2	2,10
6.3 Extraits cadastraux	Relevé de propriété	2,10
6.4 Cas particuliers des associations	Crédit annuel de 200 copies gratuites au-delà le tarif en vigueur est appliqué	
<b>7. BORNE "EUROS RELAIS" SITUÉE SUR L'AIRE DE SERVICES DE PLAINE JOUX</b>		
7. Borne "Euros Relais" "Flot Bleu" <i>Evacuation des eaux usées des campings-cars</i>	prix jeton	2,00
<b>8. VENTE DE PLANS DE VILLE</b>		
8. Plans de la Commune	prix du plan	gratuit
<b>9. VENTE DE PLAQUES DE RUE</b>		
9. Plaque de rue de la Commune	prix de la plaque	15,25